



PROJET VRP

(Volontaires Recruteurs de Proximité)



Objectif du dispositif : aider les clubs à sensibiliser et recruter de nouveaux arbitres au sein de leur effectif.



10 VRP identifiés sur tout le territoire (cf carte)

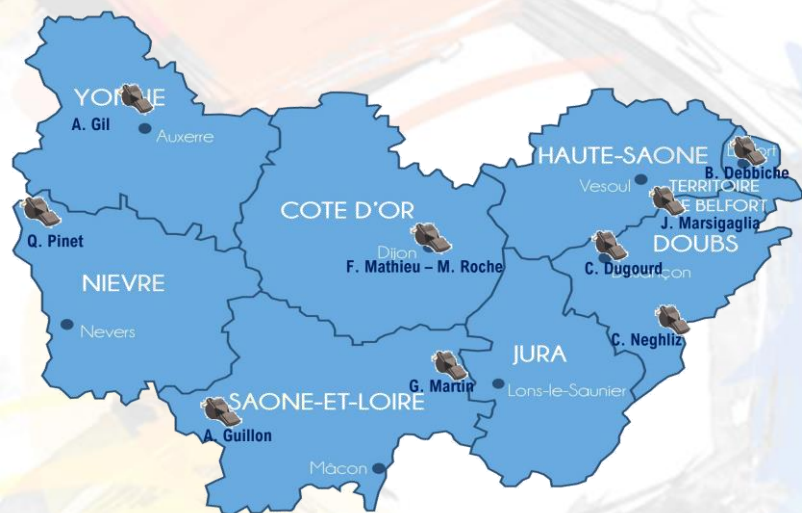
Public cible : U15-U18

Comment ça se passe pour mon club ?

- Le club prend contact avec le coordinateur VRP :
Jacques BADET – CTRA – jbadet@lbfc.fff.fr ;
- Le coordinateur VRP missionne un VRP pour prendre attache avec le club et convenir d'une première séance de découverte à l'arbitrage ;
- Si le club le souhaite, le VRP propose aux jeunes intéressés de mettre en place une deuxième séance sous quinzaine;
- A l'issue, le VRP orientera les jeunes intéressés vers une prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA) ;

A RETENIR :

Le club doit être le déclencheur de l'opération via le coordinateur VRP. **Le référent arbitre du club, le ou les arbitres du club ET l'éducateur de la catégorie ciblée** doivent être investis dans ce projet.



Coordinateur VRP : Jacques BADET – CTRA
jbadet@lbfc.fff.fr

Les équipes de la LBFC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches d'inscription.